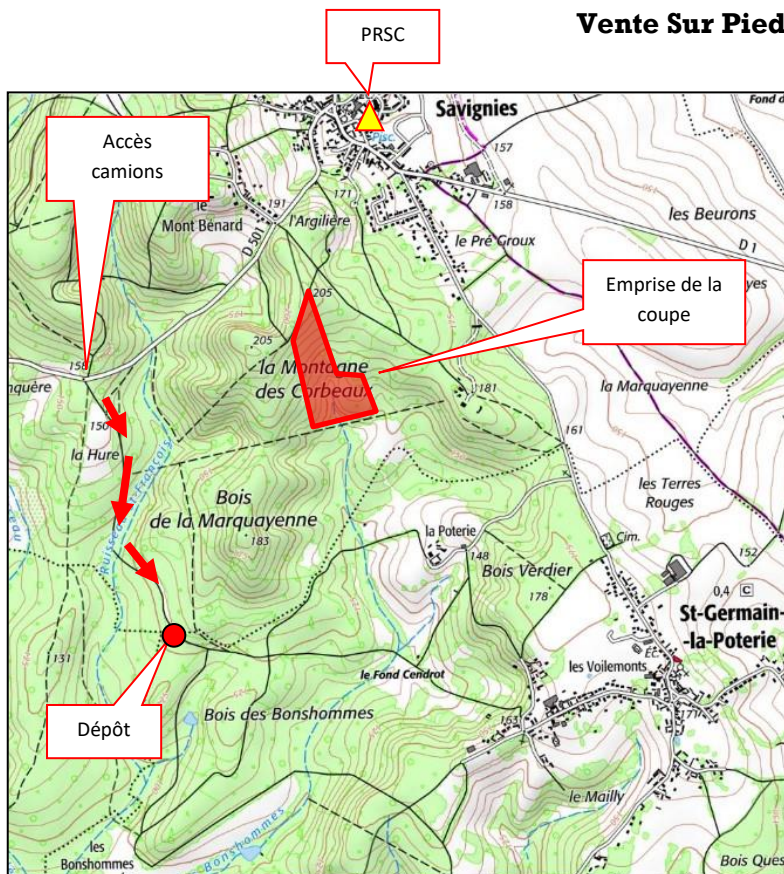


Vente Sur Pied et en Bloc

Propriétaires
CertificationGF de Savignies
non

Département

Oise (60)

Localisation

À 10 km à l'Ouest de Beauvais

Commune

Savignies

Lieu-dit

Bois de la Marquayenne

Coordonnées GPS

Longitude : 1.976831°

(Degrés Décimaux)

Latitude : 49.454247°

Point de Rencontre

Mairie de Savignies

Sécurité Conseillé (PRSC)

Essence principale

Chêne

Volume présumé

208 m³

Nombre d'arbres

109

Volume moyen

1,9 m³

Nature coupe

coupe d'amélioration

Parcelles cadastrales

C123 (parcelle 8 du PSG)

Surface

7 ha

Limites

chemins/peinture

Marquage

un flachis CGB au pied et des ronds
à la peinture au corps

Réserves

tous les arbres et brins non marqués
à la peinture

Visite

se reporter au plan ci-contre

Estimation par

Sas CEGEB

Expert Forestier

JM Péneau (sas CEGEB)

68 rue du Centre - 60 350 Berneuil-sur-Aisne
Mob : 06 80 99 20 20

Mel : jm.peneau@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB

Conditions particulières de la vente APEX en cours

Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m sur écorce													Total		
	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m ³	VU m ³
chêne		1	6	15	18	16	20	16	8		1			101	193	1,9
chêne déclassé			1	1	1	2		1			1			7	13	1,9
Divers :	1 hêtre Ø 50													109	208	1,9

Clauses particulières*Préambule : bucheronnage/débardage imposé et à la charge de l'acheteur : M Jean-Marie Lefrançois (23 €/m³)***Pas d'interventions les veilles et jours de chasse****Exploitation :** tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Respect des zones de régénération ponctuelles. Houppiers, purges et taillis ne font pas partie de la vente et sont à réserver au vendeur.**Débardage :** sur terrain sec ou gelé (suivre les indications « DEB ») sur le terrain**Stockage :** 2 dépôts possibles (voir plan ci-avant)**Délai d'exploitation :** 15 octobre 2021**Délai d'enlèvement :** 15 décembre 2021**Assujettissement à la TVA :** oui (GF de Savignies uniquement)**Paiement :** 40 % au comptant
60 % par Billet à Ordre avalisé au 15.06.2021**Caution :** 5 000 € du montant de la vente sauf si caution permanente**CVO :** payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

